

le monde des artisans

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// VENDÉE

PAYS DE LA LOIRE

04 ACTUALITÉS
Soirée Artisa'night

06 ACTUALITÉS
Alerte Commerces 85

15 FORMATION
Le Salon Vendée Métiers,
l'apprentissage comme
voie d'excellence



LES 1ERS TROPHÉES DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

P. 10



PAYS DE LA LOIRE
VENDÉE

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015

Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





En fin d'année, des mécontentements se sont exprimés par rapport à la politique menée par notre Gouvernement. Que nous soyons d'accord ou non avec ce mouvement, il résulte que nos entreprises artisanales ont été fortement impactées par les blocages des « gilets jaunes », entraînant une forte baisse de leur chiffre d'affaires (jusqu'à 60 % selon les secteurs). Ces perturbations viennent aggraver l'impact de la concurrence liée aux nouvelles formes de distribution, et nous devons tous mesurer les conséquences désastreuses du e-commerce pratiqué par les multinationales. Nous en appelons par conséquent à la responsabilité de nos concitoyens et des consommateurs pour soutenir notre économie de proximité. Nos entreprises locales contribuent à la vitalité de nos territoires par un savoir-faire reconnu et des produits de qualité. Leur activité génère des emplois durables et non délocalisables. Accompagner, défendre, soutenir, mettre en valeur les entreprises artisanales et ceux qui les dirigent, c'est l'enjeu au quotidien de notre CMA des Pays de la Loire, d'être aux côtés des porteurs de projets, des créateurs et des artisans, dans les bons moments comme dans les situations difficiles. Dans un contexte en constante évolution, nous continuerons à porter ces valeurs et à défendre ceux qui s'engagent, qui entreprennent, et qui créent une vraie richesse économique sur l'ensemble du territoire ligérien. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2019 et pour votre entreprise, une activité forte et prospère.

Joël Fourny

Président de la CMA Pays de la Loire

Daniel Laidin

Président de la délégation Vendée

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR

 @CMARPDL  @CMARPDL

 ACCUEIL85@ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

Soirée Artisa'night
Alerte Commerces 85
1 Salon, 3 dispositifs
L'artisanat au cœur
du Salon Zéro Déchet !
Développer les actions
contre le gaspillage alimentaire
Les trophées éco-défis
remis à douze artisans vendéens

PRATIQUE 14

La formation continue
Le Salon Vendée Métiers,
l'apprentissage comme
voie d'excellence
Premiers secours :
parés à toute urgence

10 EN RÉGION Les 1^{ers} trophées de l'Excellence artisanale

Secret des affaires :
êtes-vous protégés ?
Comment transférer
le siège social de votre entreprise
Spear phishing : halte au piège

REGARDS 24

Métiers : menuisiers-agenceurs
et selliers-garnisseurs
Ephtée : déesse de la malle
L'expression d'une terre
Jean-Luc Chabanne :
secrétaire général du Coet-Mof

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 16 pour les abonnés de la Vendée.

Le Monde des artisans n°128 – Janvier/février 2019 – Édition de la Vendée – Président du comité de rédaction des pages locales: Daniel Laidin – Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vendée – Éditeur délégué: Stéphane Schmitt – Rédaction: ATC, port.: 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com – Ont collaboré à ce numéro: Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Christelle Fénéon, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Mélanie Kochert, Samorya Wilson – Secrétaire de rédaction: Pixel6TM (Marlène Brunet) – Publicité: ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris – Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr – Photographies: Pixel6TM crédits photos pages départementales: cma 85, Fotolia – Promotion diffusion: Shirley Elter, Tél.: 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an, France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter – Conception éditoriale et graphique: TEMA | presse, Tél. 03 87 69 18 01 – Fabrication: Pixel6TM – Éditeur: Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1. PDG et directeur de la publication: François Grandidier – N° commission paritaire: 0321 T 86957 – ISSN: 1271-3074 – Dépôt légal: janvier 2019 – Impression: Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes – 88000 Épinal.



PREMIÈRE ÉDITION EN VENDÉE

Soirée Artisa'night

Le 22 novembre dernier, une soirée inédite s'est déroulée à la chambre de métiers et de l'artisanat en Vendée. Plus de 450 visiteurs, dirigeants et conjoints, salariés d'entreprises artisanales et apprentis, se sont retrouvés pour participer à cette grande soirée dédiée aux applications du digital pour les entreprises artisanales.



▲ L'entrée de la CMA 85.

Sur un parcours au sein des locaux de la chambre de métiers et de l'artisanat, avec une mise en scène originale réservée au digital, les visiteurs ont pu échanger, avec les 42 partenaires et exposants, sur les avancées technologiques digitales (réseaux sociaux, objets connectés, solutions Internet, impression 3D, drones, robots, domotique...).

Temps forts de la soirée

→ Trois conférences ont été présentées, la première sur le thème « réseaux sociaux et compagnie », la seconde sur « informatique et compagnie » et la troisième sur « les réalités numériques » en présence d'Alain Leboeuf, président de Vendée Numérique, qui a présenté le plan 2017-2025 de déploiement de la fibre optique représentant 18 000 km sur le département de la Vendée. En attendant cette fibre, 23 antennes utilisant le très haut débit (THD) seront déployées d'ici à l'été 2019. Cet accès performant à Internet, avec une portée de 10 à 20 km,

permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps court.

→ Une démonstration de pilotage d'un drone « nouvelle génération » avec un gant connecté; le pilote, avec son gant expérimental, remplaçant manettes et joystick de radiocommande, a dessiné à quelques mètres du sol un parcours ludique au-dessus des têtes des invités interloqués par tant de précisions.

→ Un quiz sur l'opérateur Orange était organisé. Le tirage au sort des deux bulletins avec réponses exactes sur 43 participants a fait le bonheur de la lauréate, Claudine Boisseau, de l'entreprise « Les Paperasseries », aux Herbiers, qui a remporté un téléphone « nouvelle génération ».

→ Tout au long de la soirée, pendant et/ou après les démonstrations du digital, un moment convivial autour d'un food truck a permis l'éveil des papilles gustatives avec une offre gourmande de saveurs pour le plus grand plaisir des visiteurs.



**UNE SOIRÉE POUR DIGITALISER
& DÉVELOPPER MON ENTREPRISE**

22 NOV
18H > 23H

Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
LA ROCHE-SUR-YON

PRÉ-INSCRIPTION
OBLIGATOIRE SUR :
www.artisanight.com



▼ De gauche à droite: K. Lejeune (animatrice) ;
D. Laidin (président de la CMA 85) ;
A. Leboeuf (président de Vendée Numérique).



▼ L'accueil des visiteurs.



▲ Exposants et visiteurs.



▲ De gauche à droite G. Dubrez (conseil départemental) ;
L. Caillaud (conseil régional) ; F. Jarry (ADN Ouest) ; L. Bouard
(Maire de La Roche-sur-Yon) K. Lejeune (animatrice) ;
D. Laidin (CMA 85) ; K SY (Jokkolabs).

Alerte Commerces 85

En Vendée, un moyen simple, efficace et gratuit existe pour lutter contre les braquages.



▲ Les partenaires du dispositif lors du point-presse organisé le 18 novembre au tabac-presse de M. et M^{me} Astruc, route d'Aizenay à La Roche-sur-Yon.

Les commerçants et artisans vendéens s'organisent face aux braquages. Le dispositif s'appelle « Alerte commerces 85 ». En cas de problème, ils sont prévenus via SMS par les forces de l'ordre. Un autocollant d'alerte est collé sur leur devanture. Initié par la préfecture, le principe du dispositif est simple: les forces de l'ordre préviennent par SMS les commerçants et artisans adhérents quand un vol à main armée ou une escroquerie a lieu près de l'endroit où ils sont installés, ou dans leur secteur d'activité. Ils sont ainsi plus vigilants. L'autocollant « Alerte commerces » collé sur la vitrine est, pour sa part, dissuasif.

« C'est comme quand vous avez une maison sous alarme et que vous l'affichez. C'est dissuasif. »

Chez les boulangers, par exemple, « aucun braquage n'est à déplorer depuis le début de l'année », précise Daniel Laidin, président de la chambre de métiers et de l'artisanat. « Nous, les boulangers, avons été souvent visés en fin de journée, en milieu rural, sur des commerces isolés, pour le fond de caisse », explique Daniel Laidin. « Et depuis que le dispositif est en place (deux ans), nous avons moins de vols. Est-ce que cela est dû à ce sys-

tème ? Je ne sais pas. Mais il y contribue certainement. Quand vous avez l'autocollant sur votre porte, c'est un frein. C'est comme quand vous avez une maison sous alarme et que vous l'affichez. C'est dissuasif. » À l'image de leurs collègues boulangers, les buralistes sont plus sereins. Jacques Remaud, leur représentant, souligne: « Il y a toujours quelques agressions, mais d'une trentaine à une quarantaine par an, nous sommes descendus à une douzaine dans le département. »

Les braquages sont en baisse, mais les escroqueries fleurissent !

Depuis le début de l'année, 20 alertes ont été lancées. Beaucoup d'arnaques à la fausse monnaie, surtout pendant la période estivale. La police et la gendarmerie précisent que « le dispositif permet d'éviter la prolifération des arnaques, car l'alerte est diffusée au-delà du département, dans un périmètre géographique ou thématique choisi. Par exemple, les 20 alertes de l'année ont été diffusées à près de 8 000 entreprises ».

VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER AU DISPOSITIF ?
www.alertecommerces85.fr

ALERTE COMMERCES EN CHIFFRES

2016

lancement du dispositif

51

alertes lancées depuis 2016, dont 21 pour vols, 5 pour vols à main armée, 7 pour cambriolages, 13 pour escroqueries

1 062

commerces, entreprises adhérents



direct&proche

**VOTRE ENTREPRISE SE DÉVELOPPE
AUSSI SUR INTERNET**

Découvrez les solutions digitales Direct&Proche pour construire
et optimiser votre visibilité web sur www.directetproche.fr

  **#LaBonneRencontre**

Pour plus d'informations, contactez-nous au :

02 72 79 40 40

(coût selon opérateur, appel non surtaxé)

**GRAND OUEST
BANQUE POPULAIRE**



la réussite est en vous

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime.

QUAND
VOUS REFERMEZ
UNE **Revue**
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À ELLE.

EN TRIANT VOS JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS DURABLE.
DONNONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS. CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio



1 Salon, 3 dispositifs

L'ARTISANAT AU CŒUR DU SALON ZÉRO DÉCHET!

Beau succès pour le Salon Zéro Déchet, organisé par La Roche-sur-Yon Agglomération, le 27 octobre! 3 000 visiteurs sont venus découvrir les stands de démonstrations, les ateliers, les expositions ou encore la vente de solutions Zéro Déchet.

Développer les actions contre le gaspillage alimentaire

Lors du Salon, la chambre de métiers et de l'artisanat a également co-animé le stand du pôle territorial de coopération économique aux côtés du CEAS, de Biocoop, de la Ferme de la Vergne, du Groupement des agriculteurs biologiques et de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire. Tous travaillent de concert pour développer les actions contre le gaspillage alimentaire. Les objectifs étaient de sensibiliser le grand public sur les actions « Zéro Déchet alimentaire », de valoriser les démarches de prévention existantes et de rassembler les professionnels et les particuliers autour du but commun de limitation des déchets.

CONTACT
Bénédicte Lidon - 02 51 44 35 40
blidon@artisanatpaysdelaloire.fr

L'artisanat ne pouvait que répondre présent à cette manifestation.



Treize stands d'artisans Répar'acteurs ont permis de véhiculer les valeurs de la réparation. L'objectif affiché est de limiter la consommation de produits jetables qui finissent dans nos poubelles. **Réparer plutôt que de jeter, telle est la devise du réseau Répar'acteurs!** Réparation de téléphones portables, de poteaux d'incendie, d'ordinateurs, transformation de vêtements, fabrication de coussins recyclés, de guitares, de reliures, de lingettes en tissu, d'objets insolites à partir de matériaux recyclés, transformation de draps en linge de décoration, rempaillage de chaises, restauration de bijoux... Les artisans ont pu révéler une large palette de services. Ils ont transmis les valeurs de réactivité, de pédagogie, de service client, de proximité ou encore de prix adaptés aux besoins; toutes les valeurs qui font l'identité même de l'artisanat.

LES TROPHÉES ÉCO-DÉFIS REMIS À DOUZE ARTISANS VENDEÉNS



La démarche éco-défis consiste, dans un premier temps, à dresser un état des lieux des pratiques environnementales de l'entreprise. Puis, celle-ci s'engage dans un plan d'actions. Sept thématiques sont évaluées avec l'artisan: déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits, sociétal et durable. Un trophée et des outils de communication sont transmis aux entreprises qui ont relevé trois défis! Daniel Laidin, président de la chambre de métiers et de l'artisanat, et Anne-Aubin Sicard, première adjointe de la Ville de La Roche-sur-Yon chargée du développement durable, ont profité du Salon Zéro Déchet pour remettre le trophée à douze entreprises. Cette distinction est le signe d'une implication concrète des artisans, qu'ils soient plombiers, ébénistes, coiffeurs, menuisiers, pressings ou encore dans les métiers de l'esthétique... Notons que depuis ce jour, ces entreprises ont participé à une rencontre éco-défis à la CMA pour développer leurs bonnes pratiques!



▲ Remise des trophées éco-défis à douze artisans.

CONTACT
Sophie d'Argentré - 02 51 13 26 53-
sdargentre@artisanatpaysdelaloire.fr

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

Le magazine de
référence de l'artisanat

Des informations
pratiques et locales

Alimentation,
Bâtiment, Services,
Production...

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



1^{ERS} TROPHÉES
EXCELLENCE
ARTISANALE

- PAYS DE LA LOIRE



Joël Fourny,
président de la CMA
Pays de la Loire :
« L'artisanat est
un élément fort de
lien social qui allie
performance et
modernité. »

Les 1^{ers} trophées de l'Excellence artisanale

C'est une première, initiée par la chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire avec le soutien de la Région. Les trophées de l'Excellence artisanale ont été remis le 26 novembre dernier, à Nantes. Un palmarès qui valorise un secteur où les parcours individuels et les trajectoires d'entreprises racontent de belles histoires.

UN JURY EXIGEANT

Au total, 50 entreprises artisanales ont candidaté. Pour auditionner et départager les 20 candidats finalistes, un jury composé de conseillers régionaux, d'élus de la CMA Pays de la Loire et de conseillers techniques, s'est réuni le 12 novembre dernier à Angers.

Pour Laurent Caillaud, conseiller régional: « Nous avons été attentifs au charisme du porteur de projet, à son approche managériale, à son savoir-faire mais aussi à sa vision sociétale et humaine de l'entreprise sur son territoire. »



LES ARTISANS PRIMÉS SONT...

CATÉGORIE ACTEUR DE L'ARTISANAT

1^{ER} PRIX

Xavier Lequerre, Fleurs de Toscane à La Baule (44)

2^E PRIX

Christophe Moreau, Les Ateliers du Goût à Foussais-Payré (85)

MENTION SPÉCIALE MÉTIERS D'ART

Éric Leblanc, Les Métiers du Plâtre à Loire-Authion (49)

ENCOURAGEMENTS DU JURY

Patis Renov – Marion Coupry au Mans (72)



De gauche à droite : Marion Coupry, Éric Leblanc, Christophe Moreau, Xavier Lequerre.

CATÉGORIE ENTREPRISE DE L'ARTISANAT

1^{ER} PRIX

Brouzils Auto, dirigée par Jérémy Cantin aux Brouzils (85)

2^E PRIX

Les rhums de Ced, dirigée par Cédric Brement à Saint-Hilaire-de-Chaléons (44)

MENTION SPÉCIALE MÉTIERS D'ART

Desevedavy Pianos, dirigée par Vincent Morin-Desevedavy à Orvault (44)

ENCOURAGEMENTS DU JURY

Geneslay Samuel à Saint-Jean-sur-Erve (53)



De gauche à droite : Samuel Geneslay, Vincent Morin-Desevedavy, Cédric Brement, Jérémy Cantin.

Christelle Morançais, présidente de la Région:
« L'artisanat, c'est une vitrine du savoir-faire. Ces trophées en sont la preuve, et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2019. »



De gauche à droite : Autour du Chapeau, plateforme collaborative, collectif Métiers d'Art, Au cœur des artistes.

CATÉGORIE PROJET DE L'ARTISANAT

1^{ER} PRIX

Au Cœur des Artistes au Mans (72)

2^E PRIX

Collectif Métiers d'Art au Poiré-sur-Vie (85)

MENTION SPÉCIALE MÉTIERS D'ART

Autour du Chapeau à La Baule (44)

ENCOURAGEMENTS DU JURY

MTX plateforme collaborative à Château-Thébaud (44)

RENDEZ-VOUS EN 2019 !

Les finales nationales en Normandie

#CAENODM2018



Formidable occasion de porter un coup de projecteur sur les métiers auprès des jeunes et des familles, la compétition s'est terminée après trois jours intenses d'efforts, de doutes, de joies ou de peines. Au-delà, les Olympiades des métiers évoquent le mieux le lien à faire entre les formations et les métiers. Elles sont aussi l'occasion de mettre en avant notre jeunesse talentueuse qui exerce ces métiers avec passion. Les Pays de la Loire, troisième région de France pour ses médailles et son excellence...

OR – 7 / ARGENT – 11 / BRONZE – 7 / EXCELLENCE – 10

Nos apprentis formés à l'Urma n'ont pas démerité :

- boulangerie – Antoine Heurteux (72) concourait pour Centre-Val de Loire;
- boucherie – Antoine Launay (85);
- poissonnerie – Faizdine Daoudou (44);
- boulangerie – Robin Borderon (49);
- tôlerie carrosserie – Léandre Joffrion (49).

Félicitations aux 720 compétiteurs

d'exception! Tous ont accompli une formidable performance! Direction Kazan en Russie en août 2019...



ENTREPRENDRE DANS LES TERRITOIRES

60 PROJETS POUR REVITALISER LES TERRITOIRES!

La Région des Pays de la Loire et l'Agence France Entrepreneur misent sur l'innovation pour doper la création d'entreprise. Les chambres de commerce et d'industrie, d'agriculture, de métiers et de l'artisanat, de l'économie sociale et solidaire mutualisent leurs moyens pour accompagner les porteurs de projet dans les territoires.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Toute structure privée, créée ou à créer, individuelle ou collective
- Les artisans, agriculteurs, commerçants, associations, groupements

QUELS SONT LES PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- Avoir un impact local
- Proposer des innovations pour les Ligériens: produit / service / marketing / commercial...

POUR QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

- Montrer qu'il est rentable de reprendre des entreprises qui fonctionnent...
Et pas seulement en ville!
- Faire du sur-mesure auprès de chaque porteur de projet en mixant les compétences des conseillers de chaque réseau!

+ **INFOS:** artisanatpaysdelaloire.fr



La CMA Pays de la Loire et l'Urssaf... **Un partenariat renforcé !**

L'objectif de la CMA Pays de la Loire est de mieux informer les artisans en amont sur la réglementation pour diminuer les éventuelles difficultés ainsi que les situations contentieuses!



Le 26 novembre dernier, Joël Fourny, président de la CMA Pays de la Loire, et Jean-Marie Guerra, directeur régional de l'Urssaf, ont signé une convention de partenariat.

Ses effets ?

- Proposer aux artisans, à tout moment de la vie de leur entreprise, un accompagnement, des conseils ainsi qu'une sécurisation juridique sur la législation sociale;
- Minimiser l'appréhension du contrôle; considérer l'Urssaf comme un organisme accessible.

+ D'INFOS

artisanatpaysdelaloire.fr / urssaf.fr



Laval Virtual, c'est aussi pour les artisans



Douze artisans de la Mayenne et de la Sarthe sont d'ores et déjà inscrits au prochain Salon Laval Virtual, qui se déroulera du 20 au 22 mars pour les professionnels. Laval Virtual accueillera encore cette année plus de 300 exposants (Microsoft, PNY, immersion, TechViz, etc.) sur 9 000 m².

Inscriptions sur laval-virtual.com +

Ouvrons le champ des possibles pour les jeunes !



Aux côtés du ministère de l'Éducation nationale, la CMA Pays de la Loire est partie prenante pour favoriser la découverte professionnelle des collégiens.

MONSTAGEDETROISIEME.FR

C'est la plateforme où... Les élèves de 3^e pourront obtenir tous les conseils et les informations nécessaires. Les entreprises pourront déposer une offre de stage, et, peut-être, rencontrer leurs futurs apprentis!

Artisans d'aujourd'hui, montrons-leur nos métiers! Ensemble, permettons à ces professionnels de demain de réussir leur premier contact en entreprise!



FOCUS PRÉVENTION SANTÉ DES DIRIGEANTS

Quel est le facteur commun entre un dirigeant et son entreprise ? La santé, car :

« *Le capital santé du dirigeant de PME est le premier capital immatériel de l'entreprise* », Olivier Torrès, fondateur de l'Observatoire Amarok.

Les pratiques santé du dirigeant et les performances de son entreprise sont liées. Exemple : travailler plus de 60 heures par semaine réduit les performances de l'entreprise, voire devient contre-productif (étude régionale Harmonie Mutuelle - Soregor - février 2017). Votre chambre de métiers agit sur tous les leviers de la performance durable de votre entreprise, et s'engage ainsi à mener des actions de prévention en faveur de votre santé.

MERËM BOUTERA, Référente régionale en prévention santé des dirigeants.
mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr

La formation continue

Agenda	
Développer et vendre	
Être à l'aise dans la relation commerciale (3 jours)	18 janvier 1 ^{er} et 7 février
Premiers pas à l'export : réussir votre première commande	4 février
Remporter un marché public et savoir répondre en ligne (2 jours)	4 et 12 mars 14 et 22 mai
Communiquer	
Développer vos compétences émotionnelles pour gagner en efficacité au quotidien	25 janvier
Osez prendre la parole en public	15 février ou 13 mai
Prévenir les risques	
Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (2 jours)	4 et 5 février 20 et 21 mai
Tarif spécial: 330 € les deux jours	
Rédiger et actualiser votre document unique 1,5 jour dont ½ journée en entreprise	28 janvier ou 3 avril ou 3 juin
Maîtriser l'informatique	
9 jours pour maîtriser l'informatique En bonus un portable pour un 1 € (à l'issue de la formation)	4,18,25 mars 1 ^{er} , 8,15,29 avril 13,20 mai
5 jours pour devenir des « pros » en informatique En bonus, 1 tablette offerte à l'issue de la formation (5 jours)	28 février, 7, 14, 21, 28 mars (complet) ou 16 et 23 mai et 6, 13, et 20 juin
Exploiter le logiciel devis /facturation sur EBP - débutant	16 janvier
Piloter et gérer	
Trouver sa juste place et pas, juste, sa place!	15 février ou 13 mai
Anticiper et préparer la retraite du chef d'entreprise et du conjoint	18 mars
Transmettre votre entreprise avec succès	28 janvier ou 29 avril
Booster la performance de votre entreprise (parcours 3 jours)	7 et 21 janvier, 4 février
Maîtriser le NUMÉRIQUE	
Gagner en efficacité dans votre quotidien avec les outils Google	18 janvier ou 8 mars ou 24 mai
Créer et animer la page Facebook de votre entreprise (1 jour) – débutant	25 janvier ou 1 ^{er} mars ou 26 avril
Aller plus loin avec votre page Facebook (1 jour) – avancé	24 janvier ou 29 mars ou 14 juin
Faire votre site Internet gratuitement – débutant	1 ^{er} février ou 22 mars
Créer votre e boutique (3 jours)	6, 7 et 13 février
Communiquer avec Instagram	8 février ou 17 juin
Faire de votre Smartphone un véritable outil informatique	11 mars
Retoucher vos photos pour vos supports web	15 mars
Faire votre site Internet gratuitement – avancé	18 février ou 17 mai
Alimenter vos supports Web avec de la vidéo	27 mai
Améliorer votre référencement Web	7 juin

OFFRE SPÉCIFIQUE « NOUVEAUX ENTREPRENEURS »

Gratuité des frais d'inscription pour une journée de formation engagée au cours de la 1^{re} année d'activité (soit une absence de coût pour l'entreprise).

Tarif chef d'entreprise

39 € / jour (repas offert)

Tarif salarié(e)

239 € /jour

(prise en charge possible par votre Opc. Repas offert)

CONTACT

NATHALIE LANGLOIS

nlanglois@artisanatpaysdelaloire.fr

Tél : 02 51 44 35 20

Le Salon Vendée Métiers, l'apprentissage comme voie d'excellence



Le Salon Vendée Métiers, événement incontournable de valorisation des métiers et des formations par apprentissage et par alternance, s'est tenu les 1^{er} et 2 décembre derniers au Vendéspace à Mouilleron-le-Captif. Ce Salon, organisé tous les deux ans, présente aux jeunes et aux familles un large choix de métiers préparés par apprentissage. Ce sont plus de 12 500 visiteurs qui se sont déplacés pour découvrir

les 160 formations du CAP à bac+5 dans 34 filières professionnelles sur 3 000 m² d'exposition. Ils ont pu assister à des démonstrations des métiers ainsi qu'à des mini-conférences, ont pu rencontrer des professionnels, des spécialistes de l'orientation et échanger avec des jeunes ou adultes en formation. Vendée-Métiers est co-organisé par les MFR de Vendée (Maisons familiales rurales); l'UIMM (pôle formation des industries tech-

nologiques); l'Icam (école d'ingénieurs); l'IUT (université de Nantes, pôle La-Roche-sur-Yon); le BTP CFA Vendée (bâtiment travaux publics), Urma Esfora 85 (université régionale des métiers et de l'artisanat), le CFA de l'enseignement catholique et le CFA de l'éducation nationale de Vendée. Ce Salon des formations a, une nouvelle fois, su démontrer, que la voie professionnelle constitue bien une voie d'excellence.

INAUGURATION DE LA SALLE DE SPORT AU BTP CFA ET À L'URMA ESFORA



▲ Daniel Laidin, Pauline Mortier et Loïc Peron.

Très attendue par les 2 600 apprentis, la salle d'évolution sportive commune au BTP CFA et à l'Urma Esfora a été inaugurée le 22 novembre dernier par Pauline Mortier, vice-présidente de la Région des Pays de la Loire, déléguée à l'apprentissage aux côtés de Daniel Laidin, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vendée et Loïc Peron, directeur général de BTP CFA Vendée, mais également aux côtés d'entreprises ayant participé à la construction de cette salle.

Ce nouvel équipement met à la disposition de tous les apprentis qui fréquentent les deux CFA, 900 m² pour la pratique de l'éducation physique et sportive. La Région des Pays de la Loire a financé ce projet.

U N E

Revue

N E M E U R T

J A M A I S .

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE
PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE
UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.

CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio



Employeurs, vous devez assurer la sécurité et la santé de vos salariés. Ainsi vous avez l'obligation de mettre en place un dispositif pour prodiguer des soins d'urgence et organiser des secours. *Samorya Wilson*

Premiers secours : parés à toute urgence

De quel matériel doit-on s'équiper ?

En principe, tous les lieux de travail doivent comporter du matériel de premiers secours adapté aux risques courus par les salariés en fonction de votre activité¹. Mais le contenu de la trousse de secours n'est pas défini. Il convient de consulter le médecin du travail afin d'identifier la liste des équipements requis (comme l'installation ou non d'un défibrillateur...). Généralement, la trousse de base renferme un antiseptique cutané, des compresses stériles, des pansements prédécoupés, des bandes extensibles, des ciseaux à bouts ronds, des gants à usage unique, une pommade pour brûlures... Le matériel d'urgence doit rester facilement accessible et connu de tous. N'oubliez pas de veiller à mettre en place une procédure de contrôle de ce matériel afin de pouvoir remplacer les produits périmés.

Y a-t-il une procédure à suivre ?

Quelle que soit la taille de votre entreprise, vous devez rédiger un protocole qui rappelle les conduites à tenir en cas d'urgence et les informations indispensables :

- le numéro des services de secours extérieurs (Samu, pompiers...);
- les noms et lieux de travail des STT (sauveteur secouriste au travail), si votre entreprise en possède;
- l'emplacement des équipements de secours...

Vous pouvez aussi établir la marche à suivre en cas d'incendie. Le protocole d'urgence doit être soumis au médecin et aux représentants du personnel. Bien entendu, il convient aussi d'informer vos salariés et de les sensibiliser régulièrement aux consignes de sécurité.

Les obligations varient-elles selon le type d'entreprise ?

Lorsque votre activité renferme des travaux dangereux, vous avez l'obligation de prévoir la présence d'un sauveteur-secouriste du travail (SST) dans chaque atelier où ces travaux sont réalisés². De la même façon, un secouriste doit être présent sur tous les chantiers qui rassemblent au moins 20 personnes pendant 15 jours ou plus pour effectuer des travaux dangereux. Tout salarié peut prétendre à ce rôle, sous réserve de suivre une formation STT validée par l'obtention d'un certificat. En revanche, les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers. Si vous manquez à cette obligation, l'inspecteur du travail peut vous mettre en demeure d'y remédier sous un mois. À défaut, vous risquez une amende de 10 000 €.

1. Article R 4224-14 du Code du travail.
2. Article R 4224-15 du Code du travail.

i Rapprochez-vous de votre chambre de métiers et de l'artisanat pour savoir si elle dispense des formations de SST : 0825 36 36 36 (appel gratuit) - annuairecma.artisanat.fr

Médiation entreprises-administrations : test lancé

Le dispositif de médiation visant à résoudre les différends entre, d'une part, les entreprises et, d'autre part, les administrations et les établissements publics de l'État, les collectivités territoriales et les organismes de Sécurité sociale (Urssaf, inspection du travail...), est entré en vigueur (décret 2018-919 du 26 octobre 2018). Cette expérimentation, valable jusqu'au 28 octobre 2021, a été prévue dans le cadre de la loi Essoc* et concerne trois secteurs économiques : construction, industrie manufacturière et information-communication. De plus, elle ne s'applique qu'aux entreprises et administrations dont le domicile ou le siège est situé en Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce type de médiation s'ajoute à celles qui existent déjà.

La demande de médiation doit être adressée au médiateur des entreprises au moyen du formulaire de saisine figurant sur le site : www.mediateur-des-entreprises.fr.

* Loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance de trois ans prévue par la loi.

UNE DÉFINITION LARGE

Une affaire est considérée comme « secrète » lorsqu'elle est à la fois connue de peu de personnes, tout en ayant une valeur commerciale, et à condition qu'elle fasse l'objet d'attention particulière pour ne pas la divulguer.

DES EXCEPTIONS EXISTENT

Le secret tombe en cas de contrôle des autorités juridictionnelles ou administratives, si un accord international exige sa divulgation ou encore dans le cadre du droit d'alerte pour protéger l'intérêt général.

ACTION EN CAS D'ATTEINTE

L'entreprise qui s'estime victime de la divulgation de ses affaires a cinq ans pour engager une action en justice mais risque de se faire condamner en cas d'abus ou si elle n'a pas pris des précautions pour se protéger.

LECTURE RAPIDE

Secret des affaires : êtes-vous protégés ?

Le 30 juillet 2018¹, la France a voté une loi pour protéger les savoir-faire et les informations commerciales des entreprises (conformément à une directive européenne sur le sujet²). Qu'en est-il concrètement ? *Samorya Wilson*

Qu'entend-on par « secret des affaires » ?

En vertu de la nouvelle réglementation, est protégée au titre du secret des affaires toute information répondant à trois critères cumulatifs: elle est connue de peu de personnes, elle a une valeur commerciale et elle fait l'objet d'attention particulière pour ne pas la divulguer. En pratique, la définition juridique³ est si large qu'elle devra être précisée par les juges. Dans le secteur artisanal, le « secret d'affaire » recouvre par exemple des savoir-faire et des informations commerciales de valeur que l'on entend garder confidentiels. Cela va des connaissances techniques aux données commerciales comme celles relatives aux clients et aux fournisseurs.

Exceptions à la protection du secret des affaires

La loi prévoit des exceptions à la confidentialité de certaines affaires. Ainsi, il n'est pas possible d'invoquer le secret lorsque son utilisation ou sa divulgation est requise ou autorisée par les traités ou accords internationaux, ou

dans le cadre des pouvoirs d'enquête et de contrôle des autorités juridictionnelles ou administratives (en cas de contrôle fiscal par exemple). De la même façon, lorsqu'il s'agit de révéler, afin de protéger l'intérêt général, une activité illégale ou un comportement répréhensible, c'est-à-dire l'exercice du droit d'alerte, la divulgation du secret reste licite. De plus, les représentants du personnel peuvent divulguer des informations confidentielles aux salariés dans l'exercice de leurs missions même s'ils sont tenus au secret professionnel par ailleurs.

Atteinte au secret des affaires

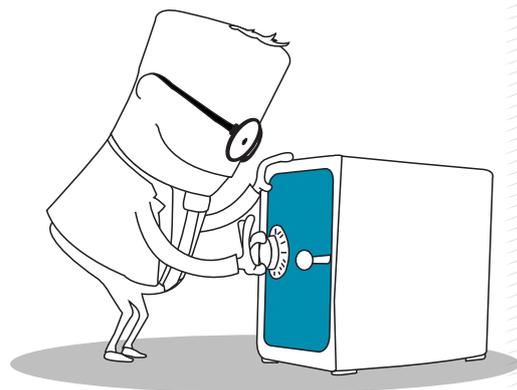
L'entreprise qui s'estime victime de la divulgation de ses affaires peut engager une action en justice dans les cinq ans à compter de la date des faits. La juridiction pourra ordonner des mesures préventives et d'urgence. Elle a également la faculté de condamner l'auteur de l'abus au paiement d'une somme forfaitaire, ou calculée en fonction des préjudices subis, ainsi que de prescrire l'affichage ou la publication de la condam-

nation en ligne. Toutefois, il convient de bien analyser la situation avant de saisir la justice! En cas de procédure abusive ou si l'entreprise a manqué de vigilance dans la protection de ses secrets, elle risque d'être elle-même condamnée à une amende pouvant aller jusqu'à 20 % du montant de la demande de dommages-intérêts ou 60 000 € en l'absence de demande de dommages-intérêts.

1. La loi n° 208-670 du 30 juillet 2018 relative à la protection du secret des affaires.

2. Directive européenne du 8 juin 2016 (n° 2016/943/UE).

3. Nouvel article L 151-1 Code du commerce.



RMC PRÉSENTE

LA GRANDE FINALE DU CONCOURS

-ÉDITION 2018-

LES MEILLEURS ARTISANS DE FRANCE

RMC
INFO TALK SPORT

VENEZ SOUTENIR ET ENCOURAGER

LES ARTISANS FINALISTES

LE VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER 2019
AU PARIS EVENT CENTER

20 Avenue de la Porte de la Villette - 75019 Paris

OUVERT AU PUBLIC DE 9H À 21H

ASSISTEZ AU SHOW « RADIO BRUNET » DE RMC
PRÉSENTÉ PAR ÉRIC BRUNET EN DIRECT DE 12H À 14H

PLUS D'INFORMATIONS SUR RMC.FR

AVEC  worldskills
France

Comment transférer le siège social de votre entreprise ?

Quelle qu'en soit la raison, déménager votre activité ne peut se faire à la légère. Vous devrez respecter un certain nombre de formalités avant que la nouvelle adresse de votre société ne soit officiellement reconnue par vos partenaires et l'administration. *Samorya Wilson*

1. Préparer le transfert

Dès lors que l'adresse du siège figure dans les statuts de votre société (SARL, EURL, EIRL ou SASU), transférer son siège social se traduit nécessairement par une modification des statuts.

Dans une SARL, le déménagement peut être décidé par le gérant mais il devra faire ratifier sa décision par les associés représentant plus de la moitié des parts sociales, lors d'une assemblée générale extraordinaire. Cependant, il faudra vérifier la procédure prévue par les statuts. Une fois la décision acceptée par tous, un procès-verbal doit être établi.

Pour les sociétés avec un associé unique, le déménagement du siège nécessite également un changement statutaire. Il convient aussi de formaliser la décision par écrit.

2. Accomplir les formalités

La prochaine étape consiste à publier un avis de modification dans

un journal d'annonces légales (JAL), dans un délai d'un mois. Si vous restez dans le même département, donc du ressort du même tribunal de commerce, il suffira de publier l'avis dans le JAL du lieu concerné.

En revanche, si le changement d'adresse entraîne une modification du tribunal de commerce compétent, un avis dans le JAL du lieu de départ et un second dans celui du lieu d'arrivée seront nécessaires. L'avis doit indiquer diverses informations (dénomination sociale, montant du capital social, numéro unique d'identification de l'entreprise...).

Après la publication de l'avis, un dossier de demande de déclaration de changement de siège social doit être envoyé au greffe ou au CFE (Centre de formalité des entreprises) compétent.

Le dossier doit comporter un certain nombre de documents : statuts à jour, justificatif de jouissance

des nouveaux locaux, avis paru dans le JAL...

i Renseignez-vous auprès du greffe ou du CFE pour connaître la liste complète des documents à fournir.

3. Effectuer des mises à jour

La modification du siège doit être déclarée auprès des diverses administrations, notamment le Fisc pour le calcul de la contribution foncière des entreprises (CFE).

En principe, l'administration est informée par le tribunal de commerce ou le CFE. Il ne faut pas non plus omettre de modifier l'adresse de l'entreprise sur tous les documents et supports utilisés, sans oublier de procéder à une redirection du courrier vers l'adresse du nouveau siège social.

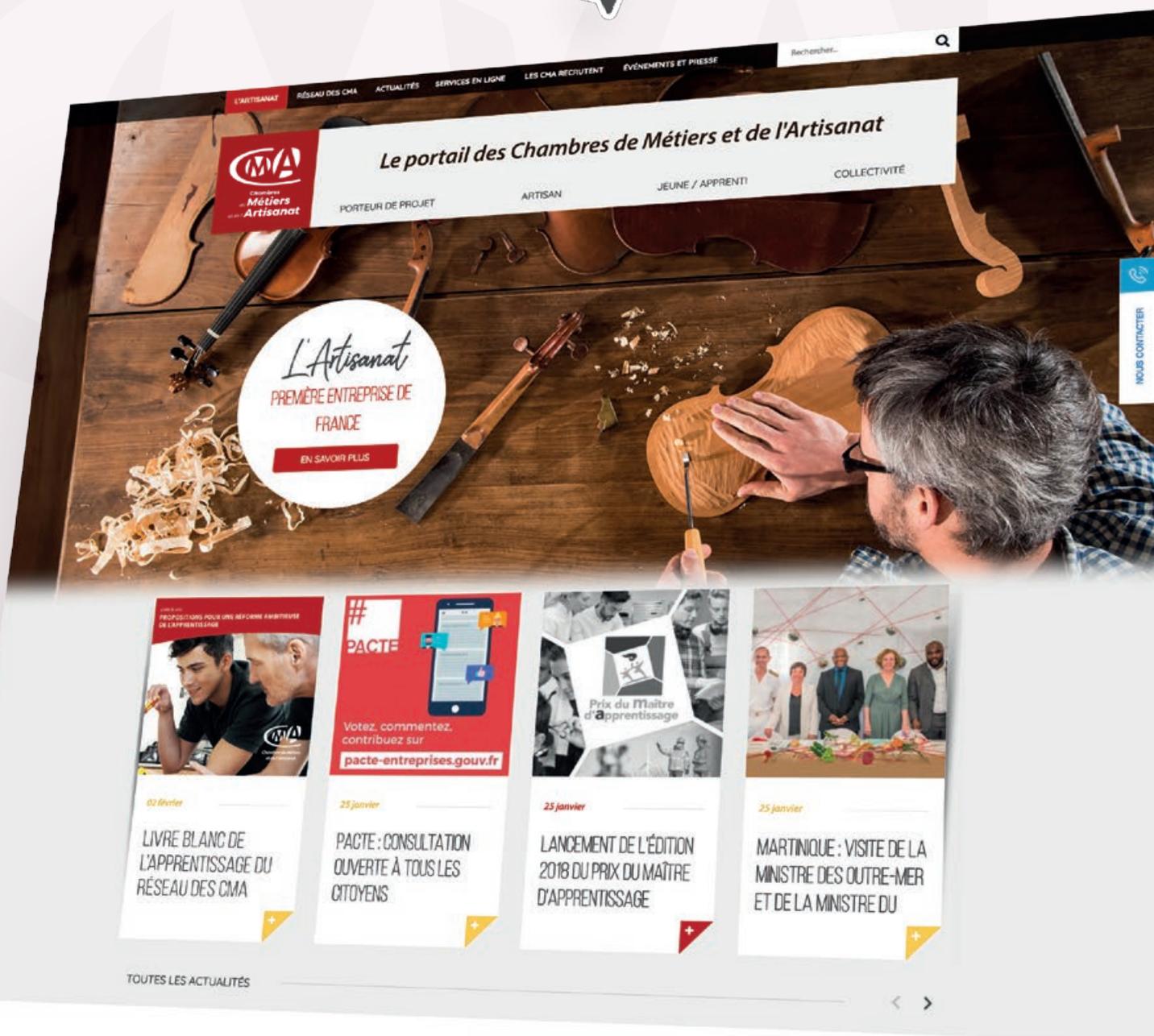
i Le coût d'un transfert de siège social varie de 184,91 € dans le ressort du même tribunal à 251,05 € dans le ressort d'un autre tribunal.

Suppression des Tass depuis le 1^{er} janvier 2019

Depuis le 1^{er} janvier dernier, les tribunaux des affaires de Sécurité sociale (Tass) ont disparu, en vertu de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice. Ils passent dans le giron des Tribunaux de grande instance (TGI). Les décisions rendues par les Tass jusqu'en 2018 seront notifiées aux parties à l'instance, soit par le Tass, soit par le TGI et les recours encore en instance devant le Tass au 31 décembre 2018 seront automatiquement transférés au TGI. Pour les recours engagés en 2019, vous devrez adresser votre demande au pôle social du TGI. Le TGI compétent est celui situé dans le ressort de votre domicile.

Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur

Artisanat.fr >



TOUTES LES ACTUALITÉS

CHAMBRE DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT
DE LA SEINE-MARITIME
135 BOULEVARD DE L'EUROPE
76043 ROUEN
TÉLÉPHONE : 02 32 18 23 23
FAX : 02 32 18 23 00
PRÉSIDENT : CHRISTOPHE DORE



CHAQUE ANNÉE DANS LES CMA

 **+1M**
PERSONNES REQUES

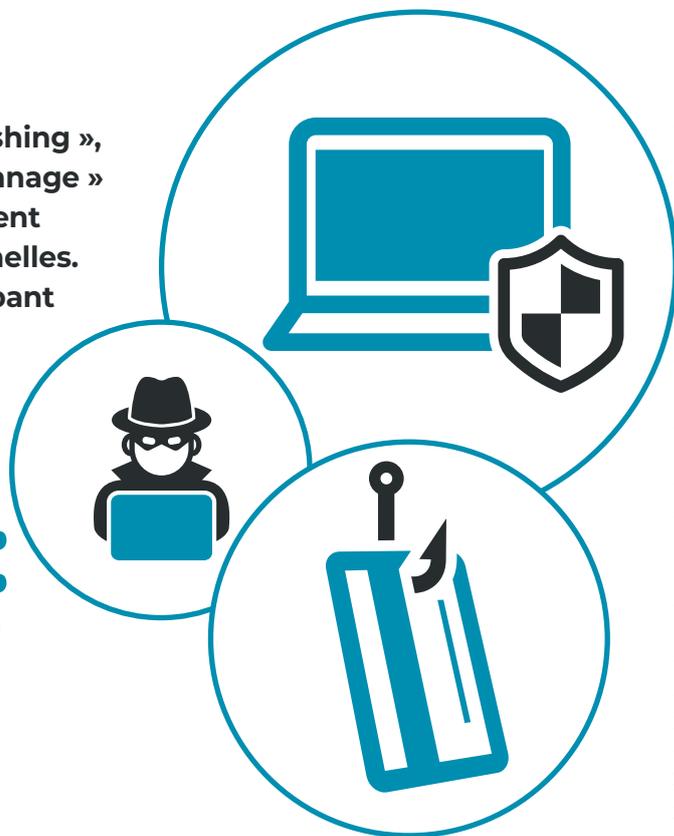
 **140 000**


Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

Avec le réseau des CMA,
l'artisanat a de l'avenir

Vous avez sans doute entendu parler du « phishing », anglicisme d'usage pour désigner l'« hameçonnage » (ou « filoutage »): des mails (ou sms) faussement officiels visant à soutirer vos données personnelles. Le « spear phishing », lui, va plus loin, en usurpant l'identité de vos contacts... Samira Hamiche

SPEAR PHISHING: HALTE AU PIÈGE



1. À LA PÊCHE AUX INFOS

Le phishing consiste le plus souvent à arnaquer financièrement des internautes peu familiers des usages du web, en récupérant des données bancaires ou de connexion (identifiant/mot de passe). Souvent, cela passe par un envoi massif de mails (spam). L'adresse mail du pirate imite celle d'une institution, un lien invite à remplir un formulaire semblable à celui d'une administration... Que l'utilisateur « piégé » remplit de ses données personnelles...

2. CONTACT DE CONFIANCE ?

Le « spear phishing » est encore plus vicieux! L'arnaque passe par l'adresse mail d'un de vos contacts, dont la boîte a été piratée. L'expéditeur malveillant aura évidemment pris soin de repérer ses habitudes et contacts les plus proches pour être plus convaincant. Le message joue sur un sentiment d'urgence (« *Je me suis fait voler mon portable et ma carte bleue, je suis en déplacement et la banque ne répond pas! Tu peux m'envoyer ton code de CB par mail stp? »*). Autres arnaques devenues courantes: les cagnottes d'anniversaire, de mariage... Qui finissent dans la poche des pirates.

3. ET LES PROS ?

Pour les pros, c'est encore plus insidieux: le pirate se fait passer pour un client, un fournisseur connu, pour vous inciter à ouvrir une pièce jointe corrompue ou un lien vers un site web malveillant. Il arrive ensuite à obtenir les droits d'administrateur d'un poste pour accéder à des infos confidentielles. Avant d'effacer ses traces...

CONSEIL ULTIME

En cas de doute sur un courrier électronique, signalez-le sur internet-signalement.gouv.fr puis supprimez-le de votre boîte mail. En cas de soupçon ou vol, appelez votre banque pour prévenir de la situation. Connectez-vous le plus rapidement possible sur vos sessions et comptes sensibles et changez vos mots de passe. Des policiers et gendarmes spécialisés peuvent vous conseiller via Info Escroqueries au 0805 805 817 (appel gratuit). N'hésitez pas à porter plainte.

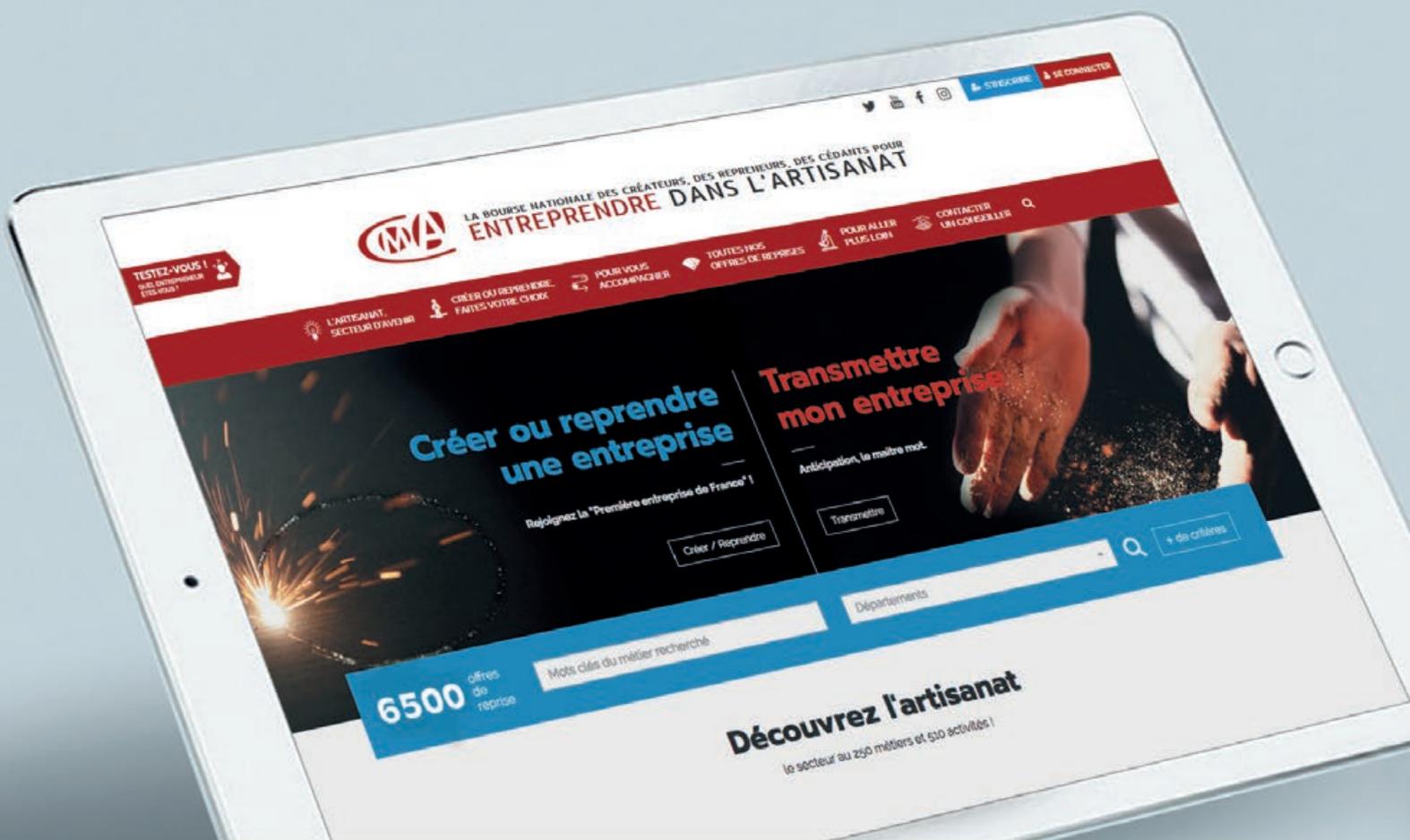
4. SOYEZ INSTINCTIF

Un mail mal orthographié peut mettre la puce à l'oreille, de même que l'heure d'envoi, si vous connaissez bien l'expéditeur supposé. Un doute? Appelez votre contact! Dans tous les cas, il faut en parler au premier concerné...

- Mettez votre système à jour pour éviter les failles de sécurité.
- Méfiez-vous des extensions des pièces jointes qui paraissent douteuses (pif; com; bat; exe; vbs; lnk...)
- Utilisez un compte utilisateur plutôt qu'administrateur.
- Privilégiez les liens débutant par « https » et non « http ».
- Utilisez un antivirus ou un pare-feu.
- Utilisez le filtre anti-filoutage du navigateur internet et le filtre anti-spam.

LES RÈGLES
D'OR

Vous cherchez à créer, à reprendre ou à céder **une activité ?**



Bénéficiez de l'expertise et de l'accompagnement de votre CMA sur :

entreprendre.artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**



Thierry Ducros,
président de l'UMB-FFB et chef
d'entreprise d'une menuiserie
de 25 personnes (Hérault)

« Le retrait du poste rénovation
des parois vitrées du CITE
entraînerait, sur les deux ans
à venir, la perte de près
de 40 000 emplois dans la filière
menuiserie extérieure. »⁷

www.capeb.fr - www.umb.ffbatiment.fr

© ANTONIODIAZ

MENUISIERS-AGENCEURS

ILS N'ONT PAS LES BOIS CROISÉS

On dénombre environ 40 000 entreprises de menuiserie du secteur du bâtiment en France, dont 15 000 sont menuisiers-agenceurs (d'un à cinq salariés pour plus de la moitié).

Le métier a dû se moderniser pour survivre mais manque de mains. Il doit en parallèle se battre pour rappeler sa forte valeur ajoutée et ne pas crouler sous les responsabilités administratives. *Sophie de Courtivron*

« Les menuisiers-agenceurs fabriquent et mettent en œuvre des cuisines, escaliers, portes, parquets, etc. La cuisine tient une place notable mais de plus en plus marginale car elle est concurrencée par les industriels », pose d'emblée Benoît Cauchard, ingénieur et responsable technique menuiserie intérieure et agencement à l'UMB-FFB¹. Face aux Ikea et compagnie, qui font du « modulaire standardisé » pour un client moins exigeant, le menuisier-agenceur fait de la qualité et du sur-mesure : ce n'est pas le même métier !

UN DÉFI À RELEVER : LA FORMATION

Les menuisiers-agenceurs ont dû prendre il y a quelques années le virage du numérique pour continuer à fabriquer de façon compétitive. « Il y a des unités de production modernes qui fabriquent en petites séries. Pour les entreprises qui n'avaient pas investi, la fabrication – du caisson au bouton de porte –, c'est fini », résume Jean-Marc Desmedt, président de l'UNA¹ Charpente-menuiserie-agencement à la Capeb. C'est aujourd'hui plus largement dans le bâtiment « que la France est l'un des derniers pays où les artisans fabriquent encore fenêtres, charpentes, agencements... », précise Benoît Cauchard. Et le secteur a besoin de personnel qualifié ! « Il y a une problématique de main-d'œuvre qualifiée chez 65 % de nos adhérents », constate Thierry Ducros, président de l'UMB-FFB. Avec une double exigence à satisfaire : « Il faut des gens aux commandes des machines numériques mais il y a un savoir-faire, au cœur du métier, à faire perdurer », insiste

Jean-Marc Desmedt, dont l'UNA est impliquée dans la rénovation des CAP.

ASSUMER ET SE DÉFENDRE

Les menuisiers-agenceurs portent beaucoup de responsabilités en plus de ce qui leur incombe déjà (prélèvement à la source...) : calcul long et compliqué de l'éco-contribution pour les déchets d'éléments d'ameublement ; vérification de la conformité des matériaux au feu dans les ouvrages qu'ils raccordent au bâtiment (assurance décennale que n'a pas la grande enseigne) ; « le bois rétifé³ très demandé alors qu'il est hors NF DTU⁴ », pointe Benoît Cauchard ; un risque incendie qui mobilise tout le secteur... « Au lieu de laisser la main aux produits manufacturés des industriels, nous avons créé des PV feu génériques, afin que les entreprises fabriquent toujours leurs produits. Nous nous battons aussi face au lobbying des autres matériaux ; le bois a une meilleure aptitude au feu que d'autres (pas d'explosion...) ! » Le secteur reste uni face aux menaces : évocation d'une REP⁵ bâtiment sans voir les efforts des filières, fin du CITE⁶ pour les portes, fenêtres⁷ et volets...

1. Union des métiers du bois de la Fédération française du bâtiment.

2. Union nationale artisanale.

3. Ayant subi un traitement thermique.

4. Norme Française - Document technique unifié : il prescrit les conditions d'exécution et de mise en œuvre (règles de l'art).

5. Responsabilité élargie du producteur ; les metteurs en marché doivent alors verser une éco-contribution à des éco-organismes (agréés par l'État) qui prennent en charge la gestion de leurs déchets.

6. Crédit d'impôt pour la transition énergétique.

7. Le ministère de la Transition écologique et solidaire semblait revenir sur l'exclusion des fenêtres du périmètre du CITE le 17 décembre dernier.

SELLIERS-GARNISSEURS

IMPOSSIBLE N'EST PAS SELLIER

Même s'il a évolué, le métier de sellier existe depuis des siècles et revêt la dénomination de sellier-garnisseur chez les Compagnons du Devoir. Diversifiée, ouverte aux marchés traditionnels comme à des secteurs innovants, son activité souffre toujours d'un manque de notoriété avéré. Les débouchés de ce métier très complet sont pourtant particulièrement variés.

Isabelle Flayeux

Au sein de la filière Matériaux souples*, l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) prépare par la voie de l'apprentissage au métier de sellier-garnisseur qui, « *par la mise en œuvre des matériaux souples, intervient lorsque mobilité et confort se conjuguent avec esthétique* ». De sellier-harnacheur à sellier-garnisseur, le métier s'est transformé au gré des évolutions de la société et des modes de déplacement. « *Le sellier a toujours su s'adapter et saisir les opportunités. Au fil du temps, il a continué à travailler avec les mêmes techniques de transformation, d'assemblage et de connaissances de la matière, pour des marchés de plus en plus évolutifs et diversifiés* », note Maroussia Baro, responsable de l'Institut des matériaux souples. Les secteurs d'activités traditionnels des entreprises de sellerie générales sont l'automobile et la moto, le nautisme, l'aéronautique, les transports en commun (ferroviaire et routier), le médical, l'ameublement extérieur et celui des collectivités.

UNE OUVERTURE À L'INNOVATION

Formés à couper, modéliser en 3D, souder, perforer des matériaux comme le cuir, la toile enduite plastifiée et les textiles techniques, les selliers mettent aussi leur savoir-faire au service de marchés émergents

comme la protection solaire, le sport et les loisirs, le gonflable. En réponse aux besoins des entreprises du secteur porteur de l'architecture textile, le Pôle d'excellence des matériaux souples (PEMS) travaille actuellement avec d'autres acteurs à la création d'une filière dans ce domaine. « *Au cœur des innovations, les applications sont tellement variées que le métier manque de visibilité et par là même de fédération représentative* », constate Maroussia Baro. En France, douze établissements, dont deux CFA de l'AOCDTF à Lyon et Pantin, forment au métier artisanal de sellier. Même si les débouchés sont réels, notamment dans les bureaux d'études et le prototypage, compléter les gestes artisanaux par le numérique devient un passage obligé. « *J'apprends encore tous les jours à maîtriser la matière mais je veux me former sur les logiciels 3D pour me perfectionner. C'est l'avenir du sellier* », insiste Andréa Offredo. Sellier-garnisseur et responsable de l'atelier de Star Pack à Boissy-l'Aillier (Val-d'Oise), la jeune femme Compagnon du Devoir fabrique des prototypes de sacs à dos, de la bagagerie et des protections en textile pour des pièces mécaniques d'avions et de fusées destinés à une clientèle internationale.

* La filière Matériaux souples regroupe quatre des trente métiers de l'AOCDTF : sellier-garnisseur, cordonnier-bottier, tapissier et maroquinier.



Maroussia Baro
responsable de l'Institut
des matériaux souples
des Compagnons du Devoir

« Pour pérenniser le métier de sellier-garnisseur et assurer la transmission, les entreprises doivent continuer à ouvrir leurs portes aux apprentis. »



www.pems.info Pôle d'Excellence des Matériaux Souples



« Le vrai luxe, c'est d'avoir un artisan en face de soi qui vous écoute et réalise toutes vos envies, jusqu'aux plus extravagantes! »

DÉESSE DE LA MALLE

EPHTÉE – MALLETIER D'ART



AU COMMENCEMENT ...

Des études par dépit, une carrière dans l'immobilier qui l'ennuie... Au milieu des années 80, à Toulouse, Franck Tressens trouve distraction dans les radios libres alors en plein boom. « En charge d'une rubrique cinéma, je me retrouve, un jour, face à Philippe Noiret. Et je suis fasciné... par ses chaussures – des John Lobb. Très vite, j'en ai acquis une paire. En voulant les entretenir, je me suis aperçu qu'il n'existait pas de coffret de cirage sur le marché », se remémore-t-il. Le petit garçon qui sommeillait en lui, « qui fabriquait lui-même les jouets vus dans le catalogue de La Redoute », sort de sa torpeur, persuadé qu'il tient peut-être un bon filon...

Ephtée: une consonance quasi mythologique pour cette marque girondine, en fait retranscription littérale des initiales de son créateur, le malletier d'art Franck Tressens. Sans surprise, le parcours de ce dernier s'apparente à une épopée, à un voyage initiatique qui l'a conduit à une réussite inespérée, surmontant chaque épreuve avec force et humilité.

Julie Clessienne

LES BALBUTIEMENTS

Franck Tressens se met à répertorier méthodiquement tout ce qui concerne les malles, les chaussures, l'élégance à la française... Il construit un premier coffret à cirage, d'autres suivent. Encouragé par son entourage et son déménagement à Bordeaux, il quitte son boulot et pose les jalons de ce qui deviendra « Ephtée ». « Quand je me suis senti prêt, j'ai démarché les grandes marques de chaussures à Paris. Une de mes malles a notamment attiré l'attention de Façonnable, les commandes ont commencé à affluer. » Seul, autodidacte, peu gestionnaire: le lancement se révélera aussi exaltant que chaotique pour celui « qui ne savait pas encore fixer le prix juste ».



LE MONDE À SA PORTÉE

En termes de stratégie, Franck Tressens a appris, parfois à ses dépens, qu'il fallait communiquer avec discernement, « dans notre cœur de cible ». Si son passage dans l'émission *La Maison France 5* fut pour lui une belle marque de reconnaissance, l'artisan mise aussi énormément sur la toile : « Nous avons le monde à portée de clic ; c'est essentiel d'avoir un site qui tient la route, au moins traduit en anglais. Et d'y laisser transparaître l'esprit de l'entreprise, d'y montrer nos visages, de prouver qu'on incarne nos produits. Derrière chaque malle, il y a de vraies gens. C'est rassurant quand on s'adresse à une clientèle prestigieuse comme la nôtre ! »

ITINÉRAIRE

Aujourd'hui, Ephtée jouit d'une reconnaissance dans l'univers haut de gamme, surtout Outre-Atlantique. Positionné exclusivement sur le sur-mesure, Franck Tressens, épaulé d'une salariée en maroquinerie, Volcie, et d'une vingtaine de stagiaires à l'année, conçoit des malles et coffrets dont « les seules limites sont celles du budget du client ». Pas de stock en vue, « tout est fait à la commande et adaptable. Ainsi, sur les 200 à 300 malles créées en vingt ans, aucune n'est identique. » Il s'est aussi diversifié dans les accessoires en cuir. « Les petites commandes font tourner les machines, les gros clients font tourner l'entreprise », philosophe-t-il.



© EPHTÉE



© EPHTÉE

UN STUDIO DANS UNE MALLE.

Plébiscité par des clients prestigieux comme Rolls-Royce, Baccarat ou Van Cleef & Arpels, Franck Tressens fait montre d'une polyvalence impressionnante pour créer des « boîtes à complication » qui regorgent d'inventivité. Travail du cuir, du bois, des métaux, électricité, peinture, finitions... Dans l'atelier, les heures s'égrainent mais ne se comptent pas. Preuve en est la fierté maison : une malle studio de 200 kg qui contient un lit deux places, un dressing et une coiffeuse et qui a nécessité le cuir de trois vaches pour être recouverte ! « Notre clientèle recherche des produits utiles et surprenants », conclut-il.

www.ephtee.com EPHTÉE EphteeMalletier

DATES CLÉS

1998

Lancement de l'entreprise. Franck Tressens est alors seul aux commandes... et le restera dix ans !

2008

Embauche de Volcie, autodidacte elle aussi, formée par Franck Tressens (il n'existe aucune formation de malletier !).

2011

Commande de Rolls-Royce d'une « malle pique-nique » qui permet à l'entreprise de rebondir dans une période difficile.

2013

Première obtention du label Entreprise du patrimoine vivant (EPV), « rassurant pour notre clientèle haut de gamme ».

2017

Création de la malle studio, qui interpelle à chaque fois qu'elle est exposée.



EXPRESSION D'UN TERROIR

© THOMAS FREY

Chaque territoire est fort d'une âme et d'un patrimoine qui lui sont propres. S'inscrire dans les traditions, perpétuer les savoir-faire, c'est l'hommage de ces trois artisans à leur région. *Marjolaine Biagi*



ET SI VOUS DEVENIEZ EPV ?

Vous êtes détenteur d'un savoir-faire rare, renommé ou ancestral ?

Le label EPV (Entreprise du patrimoine vivant) récompense l'excellence à la française

en distinguant les entreprises de toutes tailles et tous secteurs qui conjuguent fabrication à très haute valeur ajoutée, passion et innovation.

Depuis mi-2018, les candidatures se font au format numérique uniquement. Vous défendez le patrimoine manufacturier français ? Faites-le savoir.

Postulez sur www.patrimoine-vivant.com
> Un label de l'État français
> La candidature.

VICTOR WALTER - POËLIER

UN REGARD EN ARRIÈRE, UN PAS EN AVANT

Les « Kachelöfen » ? Une institution en Alsace ! « Ces poêles en faïence, pièces maîtresses d'une salle, diffusent une chaleur de confort », décrit Victor Walter. À seulement 27 ans, cet artisan passionné, élu Jeune Talent par sa Région en 2015, est à la tête de sa propre entreprise. « J'ai d'abord été apprenti, puis salarié, à l'atelier Spenlehauer-Spiess d'Oltingue. J'en ai repris les rênes en septembre 2017. J'aime travailler la terre avec mes mains et perpétuer un savoir-faire. » Victor restaure, entretient et crée des poêles de masse à partir de briques réfractaires artisanales scellées à l'argile, en respectant les règles de ce métier aussi traditionnel que rare. Il emploie une céramiste, ce qui lui permet de tirer son épingle dans le grand jeu de la concurrence.

« Les clients personnalisent leurs carreaux, la créativité est sans limite. Nous sommes des constructeurs de A à Z. » Le jeune patron fait souffler un vent de modernité sur son activité. Il a ainsi imaginé de nouvelles matrices dans des matières différentes afin que le montage soit plus simple et plus parfait. Pour apposer sa marque, il a investi de nouveaux locaux à Zaessingue (Haut-Rhin), et rebaptisé l'atelier de son nom. Le travail ne manque pas, d'autant qu'avec la prise de conscience écologique, les poêles, peu énergivores, ont la cote. Et que la présence chaque année de Victor au prestigieux Salon international du patrimoine culturel à Paris ne passe pas inaperçue.

www.poeledetradition.com Poêles en faïence de tradition

DOMINIQUE KAY-MOUAT - POTIÈRE PIGNON SUR RUE DEPUIS 1842

Depuis 1842, la Poterie du Mesnil de Bavent, située entre Caen et Cabourg (Calvados), réalise des épis de faîtage et des accessoires de toiture. Il n'est pas rare que l'entreprise, labellisée EPV*, soit sollicitée pour rénover des pièces qu'elle a elle-même créées. « *Tout est fabriqué sur place et personnalisé*, indique Dominique Kay-Mouat, patronne depuis 27 ans. *Nous sommes sollicités par des mairies, des architectes, des particuliers...* »

Douze mains – l'entreprise compte six personnes – ne sont pas de trop pour honorer les commandes, passées dans le monde entier : États-Unis, Mexique, Japon... Le savoir-faire normand s'exporte, et s'exporte bien. Catalogue en vogue depuis plus de 170 ans, vaste choix de modèles, savoir-faire traditionnel, réponse au besoin actuel « d'authenticité »... : la Poterie du Mesnil a des arguments de poids. Qui ne suffisent pourtant pas toujours... « *La clientèle potentielle peut être rebutée par les coûts ou les délais. Il faut qu'elle prenne conscience du travail de l'artisan* », scande Dominique.

L'entreprise organise ainsi des visites guidées à destination du grand public et des scolaires.

À cela s'ajoutent des ateliers d'estampage et des initiations au tournage – très prisés –, un Village de la poterie réunissant un panel d'artisans d'art et une galerie d'exposition. De quoi, peut-être, susciter des vocations pour un art incontournable en Normandie.

* Entreprise du patrimoine vivant (lire page précédente).

www.poterie-bavent.com LA POTERIE DU MESNIL DE BAVENT



CHRISTINE CERISE - SANTONNIÈRE UN PEU DE SAVOIE CHEZ SOI

Montagnard, skieur, Annécien, chasseur alpin, sonneur de cor des Alpes... : chaque année, la petite boutique de Christine Cerise – Le Santon Savoyard à Chavanod (Haute-Savoie) – s'enrichit de nouveaux santons issus du folklore local. Des personnages qui s'arrachent dans les Pays de Savoie, où Christine est la seule santonnière. La qualité des

pièces, le respect des couleurs traditionnelles des costumes y est pour beaucoup. « *Créer un santon d'argile, à partir duquel je réalise un moule servant à la reproduction en petite série, peut prendre de trois jours à une semaine.* » Chaque figurine est peinte à la main. « *Je propose aussi des santons habillés, dont je confectionne les tenues : chemises, pantalons, jupes, châles...* » Et Christine crée elle-même les accessoires en bois : luges, bancs, skis... La Maître artisan d'art a plusieurs cordes à son arc. Elle réalise sur commande des santons personnalisés pour des départs en retraite ou des anniversaires. « *De janvier à juin, je produis. La vente démarre en été, boostée par les événements qui jalonnent l'année : expositions, Salons, fêtes d'automne, marchés de Noël d'Alsace, etc.* »

Les acheteurs sont tout autant des touristes – Français, Belges, Italiens... – que des collectionneurs. Christine, qui a créé son entreprise il y a 32 ans, n'arrive pas, malgré tout, à se verser de salaire. Pas de quoi ébranler sa passion et son plaisir à appartenir, à sa façon, au patrimoine savoyard.



www.le-santon-savoyard.fr

JEAN-LUC CHABANNE

« LE CONCOURS MOF, C'EST LA ROUTE 66 DE L'EXCELLENCE »

Alors que les épreuves du 26^e concours d'Un des Meilleurs Ouvriers de France touchent à leur fin, Jean-Luc Chabanne, secrétaire général du Coet-Mof*, nous livre sa vision de ce titre prestigieux. Ce qu'il implique et ce vers quoi il tend, face aux mutations sociétales et aux usages du numérique. *Propos recueillis par Julie Clessienne*

QUI SONT LES PRÉTENDANTS AU TITRE DE « MOF » ?

Ce concours s'adresse à des personnes déjà expérimentées, en moyenne de 35-38 ans, qui ont des vies professionnelle et familiale bien remplies. Ce sont de vrais acteurs économiques qui investissent beaucoup de leur temps personnel pour préparer leurs épreuves. Ce concours peut jalonner un parcours professionnel ; il permet aux candidats de savoir où ils en sont après quelques années d'activités et de pratique.

DES CANDIDATS ISSUS DE 170 MÉTIERS CONCOURAIENT CETTE ANNÉE, AUSSI BIEN DES ARTISANS QUE DES EMPLOYÉS DE LA GRANDE DISTRIBUTION, DE GRANDES INDUSTRIES ... UNE CONTRADICTION ?

Il faut redonner de la valeur à l'ouvrier, au maître d'ouvrage, exporter nos savoir-faire. L'artisanat devrait être à l'origine de ce processus mais il est bloqué par les seuils qui opposent continuellement TPME, ETI et grandes entreprises. De l'espace pour évoluer, nous en avons, à condition de voir grand ! Je ne suis pas contre l'idée qu'on ait de grandes entreprises artisanales. Nous avons besoin de l'ensemble de la filière, de tous ses maillons, c'est pourquoi, dans le concours, nous mettons en avant aussi bien les « très petits » que les « très grands ».

AVEC UN MESSAGE À FAIRE PASSER À LA JEUNESSE ?

Il faut prendre conscience du fait que nos métiers ne sont pas sexy pour nos jeunes. Certes, être caissière, c'est ennuyeux mais l'écosystème est plus favorable (souplesse des horaires, comité d'entreprise...). Nous devons faire face à cette réalité à l'heure où l'on ne trouve plus de repreneurs pour nos entreprises. Les jeunes représentent l'avenir, ils ont le droit d'avoir leurs propres idées, d'imaginer une nouvelle façon de travailler demain.

D'OÙ L'INTÉGRATION DU NUMÉRIQUE DANS CERTAINES ÉPREUVES ?

Aujourd'hui, grâce à Internet, n'importe quel quidam sur cette planète peut se mettre en scène et vendre un produit. Nous sommes dans une période de rupture où tout va très vite. Rappelez-vous que ce ne sont pas les fabricants de bougies qui ont inventé l'ampoule ! Les épreuves du concours doivent, de ce fait, elles aussi évoluer, intégrer les nouveaux procédés de fabrication comme l'impression 3D. Nous ne pouvons plus demander aux candidats de passer exactement les mêmes épreuves que leurs arrière-grands-parents !

* Comité d'organisation des épreuves du travail, association 1901 sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale.

www.meilleursouvriersdefrance.org
 Coet-MOF

SON PARCOURS

1980-1987

Tour de France avec les Compagnons du Devoir, de la mécanique agricole à l'ingénierie automobile.

2005-2012

Directeur commercial et marketing, Défi-Méca et CMEC.

1987-1998

Chargé d'affaires puis responsable d'agence, Groupe Rouby.

2012-2016

Directeur commercial, marketing et communication externe des Compagnons du Devoir.

1999-2005

Directeur commercial et marketing des Compagnons du Devoir.

2016

Devient secrétaire général du Coet-Mof.



SIMPLIFIER VOS ENCAISSEMENTS C'EST INNOVER UTILE

SMART TPE
Facilite votre quotidien de commerçant
mobile ou en magasin



Smart TPE Magasin et Smart TPE Mobilité sont des offres monétiques soumises à conditions générales et tarifaires, qui nécessitent la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de vente et prestations Smart TPE avec AVEM. AVEM, Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236. L'utilisation de Smart TPE Magasin suppose le téléchargement d'une application sur une tablette, connectée en mode Bluetooth à un lecteur de cartes de paiement. L'utilisation de Smart TPE Mobilité suppose le téléchargement d'une application mobile sur une tablette ou smartphone compatible, connectée en mode Bluetooth à un lecteur de cartes de paiement. Renseignez-vous sur la disponibilité de ces offres dans votre Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Route de Paris - 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 954 - 11/2018 - F28551 - Edité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Route de Paris 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 954.

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



Le magazine de
référence de l'artisanat

PROFESSIONNELS



VOUS CHERCHEZ À OPTIMISER VOTRE RÉMUNÉRATION ET CELLE DE VOS COLLABORATEURS.

**VOTRE BANQUE EST LÀ AVEC L'ÉPARGNE
ENTREPRISE. EN PARLER AVEC UN CONSEILLER
SPÉCIALISÉ, ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit  Mutuel